

FORMATION
Etre Référent Sécurité

Durée : 2 jours (14 heures)

Selon l'obligation résultant des dispositions de la loi du 20 juillet 2011 et de son décret d'application du 30 janvier 2012.

Article 4644-1 du code du travail :

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 4614-14 à L. 4614-16.

Le public : Référents Sécurité

Prérequis : Aucun

L'objectif de la Formation :

Etre capable de :

- Apporter les connaissances juridiques et réglementaires indispensables en matière de prévention pour pouvoir exercer son rôle de responsable sécurité
- Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels pour participer à l'élaboration du document unique demandé par le décret 1016 du 5 novembre 2001.
- Apprendre une méthode d'analyse des situations de travail de l'entreprise
- Accroître les capacités de communication avec le personnel et la hiérarchie, afin de faire remonter les situations à risque mais aussi des idées et des propositions de solutions.

Le profil de l'intervenant :

Consultant Ingénieur sécurité, conseiller en prévention depuis 25 ans pour de grands groupes nationaux dans les secteurs suivants : BTP, Agroalimentaire, grande distribution, transport, métallurgie, santé ...

Intervenant et conseiller pour le ministère du travail et l'INRS.

La pédagogie utilisée :

Apports théoriques et méthodologiques en accompagnement personnalisé

Travail sur la création et l'appropriation des outils de communication et d'organisation

Pédagogie dynamique basée sur les mises en situations, résolution de problématiques réelles

Indicateurs de progression mis en place au long du parcours.

Mise en situation (situation réelles ou approchantes)

Les outils pédagogiques

Vidéo,

Synthèse et guide pédagogique.

Remis à chaque apprenant



Evaluations

Quiz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques

Evaluation à chaud (questionnaire de fin de stage)



Généralités :

- Quelles sont les missions du responsable Sécurité ?
- Les différentes qualités demandées et le positionnement à adopter
- La réglementation générale
- Les directives Européennes
- Objectif des différents codes.
- Les grandes obligations, les registres et documents à tenir à jour
- Les différentes responsabilités pénales.
- Le décret du 5 novembre 2001 sur le diagnostic des risques.

Les accidents du travail et l'action du responsable sécurité

- Définitions générales
- Le processus de l'accident,
- Accident du travail, Accident de trajet.
- Maladie professionnelle, Accident matériel.
- Les déclarations et obligations
- Notions de responsabilités
- Coût des accidents du travail
- Les principaux indicateurs,
- Coût direct.
- Coût indirect.
- Tarifification.
- Taux de cotisation
- Le rôle du responsable sécurité
- Son action face aux accidents
- Les différents outils à la disposition du responsable sécurité
- Les moyens d'action du responsable sécurité

Les acteurs de la prévention

Externes

- Inspecteur du travail.
- Contrôleur de la CARSAT
- I.N.R.S.
- Organismes de contrôle.
- Organismes de formation.

Internes

- Le chef d'entreprise.
- La hiérarchie.
- Le fonctionnel sécurité.
- L'infirmière.
- Le comité d'entreprise.
- Les délégués du personnel.
- Les SST.
- L'équipe de première intervention.
- Le CSE



Le fonctionnement du CSE

Rôle, missions,
Organisation
Comment travailler ensemble ?

Notions de prévention des accidents du travail

Réaliser un audit sécurité et prévention des risques
Les différentes rubriques
Équipement de travail ;
Substances dangereuses ;
Risques liés aux installations électriques ;
Risques liés à l'environnement de l'unité de travail :
Bruit
Éclairage
Température
Concentration de poussières, vapeur, gaz
Manutention manuelles
Déplacements ;
Travail en hauteur ;
Incendie et explosions ;
Risques liés aux locaux de travail, chutes de plain-pied ;
Risques liés à la circulation routière ;
Risques liés à l'organisation du travail ;
Risques liés aux cadences et aux normes de productivité,
Travail isolé ;
Autres risques. (Psychosociaux, etc.)
Plan de prévention et protocole de sécurité
Réalisation d'un compte rendu

Documents, méthodes et outils pour un diagnostic efficace des risques de l'entreprise

Le document unique
Quel est son rôle (notion réglementaire)
Comment le construire
Connaissance des unités de travail de l'établissement.
Comment participer à l'identification des risques de chaque unité.
Participation à l'analyse des risques.
Proposition d'actions correctives, application de la méthode des 5 E.
Proposition de priorisation des actions correctives.
Suivi des actions.
Présentation de la méthode arbre des causes ou arbre des faits
Recueil des informations
Organisation des informations
Construction de l'arbre
Mettre en place une action corrective

L'étude d'un accident

La procédure d'intervention
Rôle des différents acteurs internes en cas d'accident
Le compte rendu de l'établissement à réaliser par la hiérarchie
Le compte rendu à effectuer pour un accident grave, une maladie professionnelle ou pour un danger grave et imminent (l'action du CSE)

